

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00383

Numéro SIREN : 329 542 807

Nom ou dénomination : KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION - K.I.C.

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2021 sous le numéro de dépôt 22542



SAS KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1 A Rue Jean WALTER

59000 LILLE

Code NAF : 4110A

Siret : 32954280700063

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**COPIE certifiée
conforme à l'original**

Le Président
Cédric Delelis
Le 23 août 2021

Cabinet FDM'EXPERTS

35 Allée Lavoisier

Batiment C2

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. : 03.20.89.51.40

Fax : 03.20.89.51.49

Email : contact@fdm-experts.fr

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	24 186	19 426	4 760	8 367
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	385 000		385 000	385 000
	Constructions	45 686	8 479	37 207	1 752
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	903 419	219 829	683 590	706 176
	Autres immobilisations corporelles	472 528	251 519	221 009	265 865
	Immobilisations en cours	20 970		20 970	8 388
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	181 351	1 120	180 231	180 971
	Créances rattachées à des participations	8 350 563		8 350 563	7 964 793
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	39 821		39 821	39 318
TOTAL (II)		10 423 524	500 373	9 923 150	9 560 630
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				90 000
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	26 620		26 620	198 012
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 526 906	1 756	4 525 150	4 083 451
	Autres créances	685 399		685 399	901 688
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	394 827		394 827	593 800
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	55 597		55 597	58 358
	TOTAL (III)	5 689 349	1 756	5 687 593	7 925 308
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		16 112 872	502 129	15 610 743	17 485 937

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

8 390 384

8 004 111

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	644 000	644 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	917 383	917 383
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 400	64 400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 014	2 009
	Autres réserves	1 777 137	1 754 200
	Report à nouveau	3 240 140	3 039 559
	Résultat de l'exercice	931 451	449 923
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	7 577 526	6 871 475
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	175 489	442 921
	Total des provisions	175 489	442 921
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	700 827	1 366 091
	Emprunts et dettes financières divers	1 739 626	1 952 306
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 405 438	3 780 469
	Dettes fiscales et sociales	1 372 583	1 492 371
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 620	49 170
	Autres dettes	420 820	117 942
	Produits constatés d'avance (1)	1 168 814	1 413 193
	Total des dettes	7 857 728	10 171 542
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	15 610 743	17 485 937
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	931 451,14	449 923,14
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 433 928	9 477 784
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	4 928	385 973

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	90 000		90 000	660 313
	Production vendue (Services et Travaux)	12 065 266		12 065 266	18 815 481
	Montant net du chiffre d'affaires	12 155 266		12 155 266	19 475 795
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	2 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			46 223	125 026
	Autres produits			66	7
	Total des produits d'exploitation (1)			12 204 555	19 602 827
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			9 399 681	16 955 724
	Impôts, taxes et versements assimilés			110 534	113 524
	Salaires et traitements			1 682 122	1 437 660
	Charges sociales du personnel			749 026	636 662
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			84 760	77 670
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			1 756	18 859
	Dotations aux provisions			8 094	
	Autres charges			5 667	3 614
	Total des charges d'exploitation (2)			12 041 639	19 243 714
RESULTAT D'EXPLOITATION				162 916	359 114

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		162 916	359 114
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 787 866	912 052
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		4 687
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	118 747	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 906 614	916 738
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	759 353	655 391
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		759 353	655 391
RESULTAT FINANCIER		1 147 260	261 347
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 310 176	620 461
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	9 004	1 425
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	276 000	386 000
	Total des produits exceptionnels	285 004	387 425
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	274 625	29 518
	Sur opérations en capital	118 747	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 326	276 492
	Total des charges exceptionnelles	394 698	306 010
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(109 694)	81 415
PARTICIPATION DES SALAIRES		157 675	78 539
IMPOTS SUR LES BENEFICES		111 356	173 414
TOTAL DES PRODUITS		14 396 173	20 906 991
TOTAL DES CHARGES		13 464 722	20 457 068
RESULTAT DE L'EXERCICE		931 451	449 923

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément I

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 610 743** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 396 173** euros et un total **charges** de **13 464 722** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **931 451** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Agencements et Aménagements des constructions	5/10 ans linéaire
- Matériel de bureau	3/5 ans dégressif
- Mobilier de bureau	5 ans
- Logiciels	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participation:

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges:

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à **175 489€** et se composent de la manière suivante:

- Une provision à hauteur de **87 033€** suite à une condamnation de 563 436€ confirmée en cour d'appel pour un litige matériel dans lequel l'assureur de la société est en liquidation judiciaire. Un fonds de garantie prend en charge une partie de la condamnation . Il reste à la charge de la société 87 033€ .
- La société a également provisionné la somme de **80 362€** au titre de son engagement dans 2 sociétés de construction vente.
- Une provision du montant de la franchise suite à un litige dans une société de construction pour **8 094 €** .

Les Engagements de retraite :

Indemnité de fin de carrière : En utilisant la méthode des unités de crédit projetées, le montant des engagements de retraites est évalué à **56 694€** .

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le mode de calcul est le suivant:

- Taux d'actualisation : 2,25%
- Age de la retraite : 65-67 ans
- Taux de charges sociales : 43% Cadres et 40% Employés
- Application de la convention collective
- Départ volontaire : 100% de l'effectif
- Mobilité des actifs : Faible
- Application de la table de mortalité : INSEE 2010

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est enregistré selon l'avancement des prestations de services et des travaux.

Comptabilisation des résultats des SCI non soumis à l'impôt sur le revenu:

Si la SCI décide de distribuer son résultat bénéficiaire avant l'arrêt des comptes de KIC, le résultat bénéficiaire pourra être comptabilisé chez KIC à la clôture de l'exercice .

Si par contre la SCI décide d'affecter son résultat déficitaire en report à nouveau, aucune écriture ne sera comptabilisée chez KIC à la clôture de l'exercice.

il conviendra néanmoins d'apprécier la pertinence d'une éventuelle provision sur les titres concernés.

Evenements Post Clôture COVID19

Conformément aux préconisations de l'ANC, la société considère cette pandémie comme un événement post-clôture. Eu égard à l'imprévisibilité à laquelle fait face la société, il est impossible à ce stade d'estimer les conséquences de cette crise sur l'activité de la société.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	24 186					24 186
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 186					24 186
CORPORELLES	Terrains	385 000					385 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	7 884		37 802			37 802
	Instal technique, matériel outillage industriels	903 419					903 419
	Instal., agencement, aménagement divers	260 545		1 620			262 165
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	231 555		10 595		31 787	210 364
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	8 388		12 582			20 970
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 796 791		62 599		31 787	1 827 603	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	8 265 630		2 327 041		2 060 758	8 531 913
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	39 318		503			39 821
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 304 948		2 327 545		2 060 758	8 571 735
TOTAL		10 125 925		2 390 143		2 092 545	10 423 524

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	15 819	3 608		19 426
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 819	3 608		19 426
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		770		770
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	6 132	1 577		7 709
	Instal technique, matériel outillage industriels	197 243	22 585		219 829
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	58 021	26 095		84 117
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	168 213	30 976	31 787	167 402	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		429 610	82 004	31 787	479 827
TOTAL		445 429	85 611	31 787	499 253

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	442 921	8 568	276 000	175 489
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	442 921	8 568	276 000	175 489
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	119 867		118 747	1 120
	Sur stocks et en-cours	29 859		29 859	
	Sur comptes clients		1 756		1 756
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	149 726	1 756	148 606	2 876
TOTAL GENERAL		592 647	10 324	424 606	178 365

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		9 850	29 859	
		474	118 747	
			276 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	8 350 563	8 350 563	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	39 821	39 821	
	Clients douteux ou litigieux	2 107	2 107	
	Autres créances clients	4 524 799	4 524 799	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36	36	
	Impôts sur les bénéfices	15 487	15 487	
	Taxes sur la valeur ajoutée	529 340	529 340	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	140 536	140 536	
	Charges constatées d'avances	55 597	55 597	
	TOTAL DES CREANCES	13 658 286	13 658 286	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	4 928	4 928		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	695 899	272 098	423 800	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 405 438	2 405 438		
	Personnel et comptes rattachés	382 507	382 507		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	204 295	204 295		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	755 997	755 997		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 783	29 783		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 620	49 620		
	Groupe et associés (2)	1 739 626	1 739 626		
	Autres dettes	420 820	420 820		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 168 814	1 168 814		
	TOTAL DES DETTES	7 857 728	7 433 928	423 800	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			283 395		
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)			399 980		

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations					
Créances sur participations					
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		510 114
Autres créances clients <i>CLTS PROD. NON ENCORE FACT.</i>	487 028	487 028
Autres créances <i>FRNS AAR</i>	23 086	23 086

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		1 187 358
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 069
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	<i>2 141</i>	
<i>AGIOS BANCAIRES A PAYER</i>	<i>4 928</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		771 407
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</i>	<i>771 407</i>	
Dettes fiscales et sociales		339 288
<i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i>	<i>101 883</i>	
<i>PRIMES A PAYER</i>	<i>122 950</i>	
<i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i>	<i>45 795</i>	
<i>EFFORT CONSTRUCTION</i>	<i>3 675</i>	
<i>IJSS</i>	<i>3 588</i>	
<i>CHARGES SOC.A PAYER</i>	<i>51 728</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>9 669</i>	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		9 505
<i>FNP IMMOBILISATIONS</i>	<i>9 505</i>	
Autres dettes		60 088
<i>RRR A ACCORD. AVR A ETABL</i>	<i>60 088</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		55 597	55 597
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			55 597

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 168 814	1 168 814
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 168 814

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	644,00	1 000,0000	644 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	644,00	1 000,0000	644 000,00

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
7 900 000	150 000
1 000 000	
8 900 000	150 000
8 900 000	150 000

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Cautions données aux organismes financiers pour ses filiales

Hypothèque et Privilège de preteur de deniers

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		20	
	Professions intermédiaires			
	Employés		10	
	Ouvriers			
	TOTAL		30	

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI OREOM		1 500	99,33	(82 349)	
SCI IVI SIN LE NOBLE		1 500	90,00	(39 359)	
SCI AME		808	70,00	(792)	
SCI AME DE MARCQ		808	70,00	(792)	
SCI ALDGATE		1 500	99,33	(17 040)	
SCI L'ALPHABET		1 500	99,33	(605)	
SCI AERIS		1 500	90,00	(5 884)	
SCI LILLO		1 500	99,33	36 685	
SCI ARCHIMEDE		1 500	99,33	(899)	
SCI NOUVEL' R		1 500	90,00	(65 968)	
SCI EWI DENAIN		1 500	90,00	(64 020)	
SCI LILLE L'AGAPANTHE		2 000	60,00	(49 117)	
SCI PARTAGE		1 500	99,33	(550)	
SCI NOVAE		1 500	90,00	(8 749)	
SCI LETTI		1 500	90,00	(146 547)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI RUEIL 18 JUIN 1940		(48 471)	50,00	141 625	
SCI TRANSALLEY DEVELOPPEMENT		358 786	21,00	(7 376)	
SCI HAUTE BORNE ELYSEE RECLUS			50,00		
SCI LILLE MARINE		1 500	50,00		
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LE CARRE		1 500	99,33	68 019	
SCI TRANSALLEY LOT D		1 500	99,33	(607)	
SCI ZODIAK		1 500	90,00	(3 002)	
SCI LE QUAI		1 500	99,33	(147 067)	
SCI PLURIELLE		1 500	99,33	(3 417)	
SCI AS 313		29 400	99,33	27 900	
SCI EVIDENCE		1 500	99,33	24 825	
SCI MAIA		1 500	90,00	125 342	
SCI LES REFLETS DU LAC		1 500	99,33	(1 230)	
SNC LES RELFETS DE LILLE		1 500	99,33	689 740	
SCI LES FLEURS DE LILLE MAISON		1 500	99,33	(12 460)	
SNC FLEURS DE LILLE		1 500	99,33	19 123	
SCI LE XII		1 500	99,33	50 390	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LENS GARE LOT 3		862 319	50,00	861 319	
SCI REFLET'S INVESTISSEMENT		504 099	50,00	502 599	
SCI LENS GARE LOT 2		986	50,00	(514)	
SCI L'INITIAL		1 500	46,67	554 639	
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI LE BIRD

1 500

90,00

(20 405)

SCI POURPRE

1 500

90,00

(36 241)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 644 000 euros
Siège social : 1A Rue Jean Walter 59000 LILLE
329542807 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 931 451 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	931 451 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	3 240 140 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	4 171 591 euros
A titre de dividendes aux actionnaires	415 380 euros
Soit 645 euros par action	-----
Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	3 755 211 euros

La mise en paiement des dividendes s'effectuera à partir de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 21 285 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 394 095 euros.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 :

238 924 euros, soit 371 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 243 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 226 681 euros.

Exercice clos le 31/12/2017 :

336 168 euros, soit 522 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 226 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 318 942 euros.

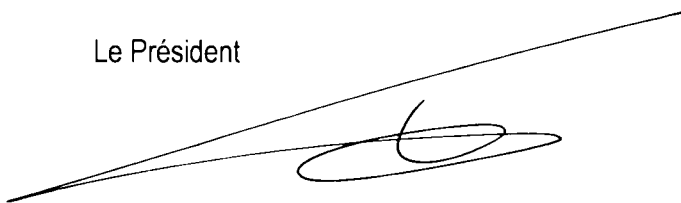
Exercice clos le 31/12/2018 :

225 400 euros, soit 350 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 500 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 213 850 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a circular flourish.

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 644 000 euros
Siège social : 1A Rue Jean Walter 59000 LILLE
329542807 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt,

Le 02 juillet,

A 15h00,

Les actionnaires de la société KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION, société par action simplifiée au capital de 644 000 euros, divisé en 644 parts de 1 000 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1A Rue Jean Walter 59000 LILLE, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

Sont présents :

Société K6 UNITED, titulaire de 611 parts sociales en pleine propriété

Monsieur Xavier KIEKEN, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété

Monsieur Cédric DELELIS, titulaire de 32 parts sociales en pleine propriété

seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Cédric DELELIS.

Monsieur Rémy AINE, représentant la société AUDIT & COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre remise en main propre, est présent.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Approbation de la rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président, puis du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 931 451 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	931 451 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	3 240 140 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	4 171 591 euros
A titre de dividendes aux actionnaires	415 380 euros
Soit 645 euros par action	-----
Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	3 755 211 euros

La mise en paiement des dividendes s'effectuera à partir de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 21 285 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 394 095 euros.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 :

238 924 euros, soit 371 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 243 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 226 681 euros.

Exercice clos le 31/12/2017 :

336 168 euros, soit 522 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 226 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 318 942 euros.

Exercice clos le 31/12/2018 :

225 400 euros, soit 350 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 500 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 213 850 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée à Monsieur Cédric DELELIS au titre de son mandat de président pour l'exercice écoulé, et qui s'est élevée à 168 124 euros brut. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

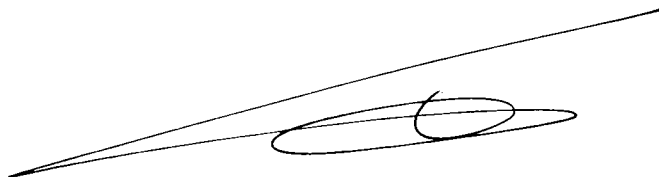
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a circular flourish.

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 644 000 euros
Siège social : 1A Rue Jean Walter 59000 LILLE
329 542 807 RCS LILLE MÉTROPOLE

RAPPORT DE GESTION PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 JUILLET 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité continue de progresser en 2019 avec une facturation d'honoraires en hausse.

Le résultat d'exploitation reste positif actant un développement rentable de l'activité. Le développement en Ile de France se poursuit avec succès. Le stock de programmes a été renouvelé.

Le résultat financier est revenu à un niveau habituel notamment lié aux nombreuses livraisons en 2019.

Résultat exceptionnel :

Litige TAT : pas de modification.

La provision de 276 000€ avec un donneur d'ordre a été reprise pour être passée en charge.

Charge exceptionnelle de 118 747€ pour constater la sortie de titres d'une SCCV. Elle est compensée par une reprise de provision financière du même montant. Ce dossier est soldé.

1

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid 19 a impacté notre activité mais de manière limitée :

- Généralisation du télétravail qui était déjà en place depuis septembre 2019,
- Décalage de quelques mois des livraisons prévues au 2^{ème} trimestre 2020 mais toujours dans la même année,
- Reprise de tous les chantiers fin avril 2020,
- Chômage partiel de 15 jours,
- Retour à un niveau d'activité normal début juin,
- Mise en place d'un PGE pour les décalages temporaires de trésorerie.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

- Maintien de l'activité et de la rentabilité. Livraison et commercialisation des programmes en cours.
- Poursuite du développement dans les Hauts de France et en Ile de France.
- Renouvellement du stock de programmes.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société n'a pas pris de nouvelle participation, au cours de l'exercice écoulé.

Les sociétés suivantes dans lesquelles notre Société avait une participation, ont été radiées du RCS :

- La SCCV LES FLEURS DE LILLE APPARTEMENTS
- La SCCV PARALLELE
- La SCCV PARC DE L'HORIZON 12
- La SCCV LOT B20A
- La SCI AL 1106

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à 2 700 267,38 euros et celui des clients à 3 379 782, 80 euros.

1

Décomposition dettes fournisseurs par date d'échéance :

Exercice	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
2019	786 391,68 €	299 977,55 €	19 755,12 €	268 544,55 €	1 374 668,90 €
2018	1 201 234, 76 €	418 609, 44 €	292 935, 38 €	787 487,80 €	2 700 267,38 €
2017	799 718, 40 €	1 620 741, 55 €	21 313, 70 €	28 277, 84 €	2 470 051, 49 €

Décomposition créances clients par date d'échéance :

Exercice	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
2019	1 129 092, 17€	564 450, 42 €	359 508, 63 €	922 129, 09 €	2 975 180, 31 €
2018	671 045, 06 €	788 865, 88 €	846 379, 82 €	1 073 492, 04 €	3 379 782, 80 €
2017	896 494, 47 €	2 949 452, 07 €	527 593, 74 €	1 377 797, 70 €	5 751 337, 98 €

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 12 155 266 euros contre 19 475 795 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 49 289 euros contre 127 033 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 9 399 681 euros contre 16 955 724 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 110 534 euros contre 113 524 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 682 122 euros contre 1 437 660 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 749 026 euros contre 636 662 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 30 personnes contre 25 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 94 610 euros contre 96 529 euros pour l'exercice précédent.

1

Le montant des autres charges s'élève à 5 667 euros contre 3 614 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 12 041 639 euros contre 19 243 714 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 162 916 euros contre 359 114 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 147 260 euros (261 347 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 310 176 euros contre 620 461 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -109 694 euros contre 81 415 euros pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 157 675 euros contre 78 539 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de 111 356 euros contre 173 414 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 931 451 euros contre un bénéfice de 449 923 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 15 610 743 euros contre 17 485 937 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 931 451 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	931 451 euros
Auquel s'ajoute :	

Le report à nouveau antérieur	3 240 140 euros
-------------------------------	-----------------

Pour former un bénéfice distribuable de	4 171 591 euros
---	-----------------

A titre de dividendes aux actionnaires	415 380 euros
Soit 645 euros par action	

Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	3 755 211 euros.
---	------------------

1

La mise en paiement des dividendes s'effectuera à partir de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 21 285 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 394 095 euros.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 :

238 924 euros, soit 371 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 243 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 226 681 euros.

Exercice clos le 31/12/2017 :

336 168 euros, soit 522 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 226 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 318 942 euros.

Exercice clos le 31/12/2018 :

225 400 euros, soit 350 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 500 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 213 850 euros.

1

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Il conviendra de statuer sur la rémunération du Président, Monsieur Cédric DELELIS.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à LILLE
Le 15 juin 2020

Cédric DELELIS
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke, representing the name Cédric DELELIS.

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 644 000 euros
Siège social : 1A Rue Jean Walter, 59000 LILLE
329 542 807 RCS LILLE MÉTROPOLE

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE
DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2019

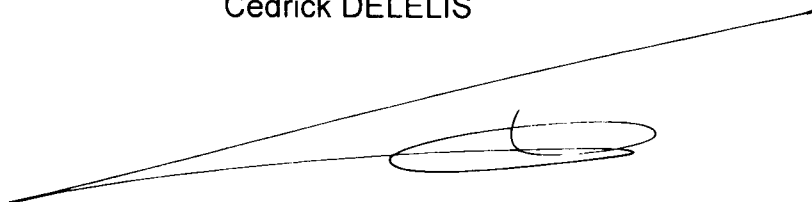
Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

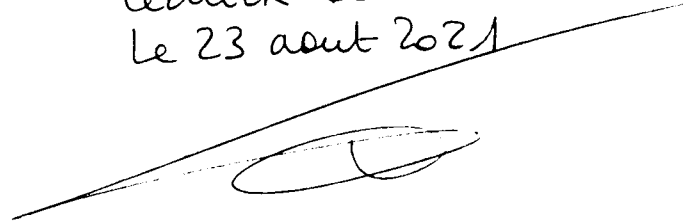
Fait à LILLE
Le 15 juin 2020

Le Président
Cédric DELELIS

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a circular flourish and a vertical stroke, representing the signature of Cédric DELELIS.

MAÎTRE C. DELDIQUE, notaire
à Lille
10 rue de la République - 59000 Lille

COPIE certifiée
conforme à l'original
Le Président
Cédric Delelis
Le 23 août 2021



S.A.S KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1 A Rue Jean Walter

59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Le Commissaire aux Comptes, M. [nom], a été nommé par l'Assemblée Générale du 15/12/2019.

KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION, S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

1./ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 9 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2./ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3./ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4./ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5./ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6./ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

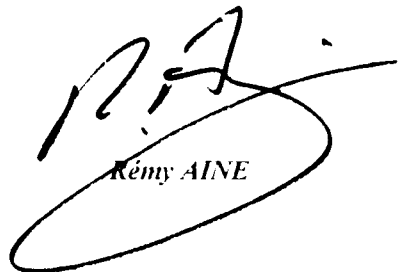
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL
société de droit français, immatriculée au RCS de Lille Métropole
siège social : 10 rue de la République - 59000 Lille - France

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 30 juin 2020

Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés


Rémy AINE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	24 186	19 426	4 760	8 367
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	385 000		385 000	385 000
	Constructions	45 686	8 479	37 207	1 752
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	903 419	219 829	683 590	706 176
	Autres immobilisations corporelles	472 528	251 519	221 009	265 865
	Immobilisations en cours	20 970		20 970	8 388
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	181 351	1 120	180 231	180 971
	Créances rattachées à des participations	8 350 563		8 350 563	7 964 793
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	39 821		39 821	39 318
TOTAL (II)		10 423 524	500 373	9 923 150	9 560 630
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				90 000
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	26 620		26 620	198 012
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 526 906	1 756	4 525 150	6 083 451
	Autres créances	685 399		685 399	901 688
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	394 827		394 827	593 800
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	55 597		55 597	58 358
	TOTAL (III)	5 689 349	1 756	5 687 593	7 925 308
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		16 112 872	502 129	15 610 743	17 485 937

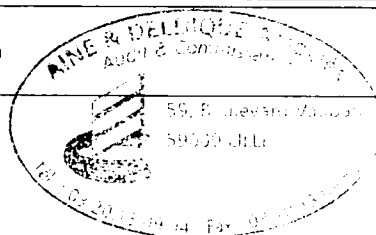
(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

8 390 384

8 004 111



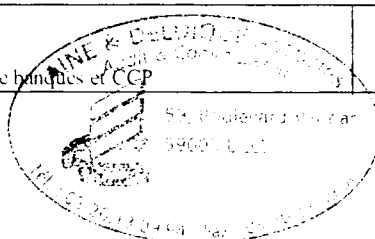
Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

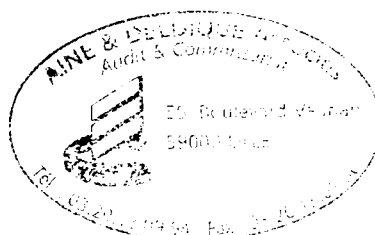
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	644 000	644 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	917 383	917 383
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 400	64 400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 014	2 009
	Autres réserves	1 777 137	1 754 200
	Report à nouveau	3 240 140	3 039 559
	Résultat de l'exercice	931 451	449 923
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	7 577 526	6 871 475
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	175 489	442 921
	Total des provisions	175 489	442 921
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	700 827	1 366 091
	Emprunts et dettes financières divers	1 739 626	1 952 306
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 405 438	3 780 469
	Dettes fiscales et sociales	1 372 583	1 492 371
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 620	49 170
	Autres dettes	420 820	117 942
	Produits constatés d'avance (1)	1 168 814	1 413 193
	Total des dettes	7 857 728	10 171 542
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	15 610 743	17 485 937
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		931 451,14	449 923,14
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 433 928	9 477 784
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		4 928	385 973



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		Etat exprimé en euros		31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	90 000		90 000	660 313
	Production vendue (Services et Travaux)	12 065 266		12 065 266	18 815 481
	Montant net du chiffre d'affaires	12 155 266		12 155 266	19 475 795
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	2 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			46 223	125 026
	Autres produits			66	7
	Total des produits d'exploitation (1)			12 204 555	19 602 827
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			9 399 681	16 955 724
	Impôts, taxes et versements assimilés			110 534	113 524
	Salaires et traitements			1 682 122	1 437 660
	Charges sociales du personnel			749 026	636 662
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			84 760	77 670
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			1 756	18 859	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			8 094		
Autres charges			5 667	3 614	
Total des charges d'exploitation (2)			12 041 639	19 243 714	
RESULTAT D'EXPLOITATION			162 916	359 114	



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

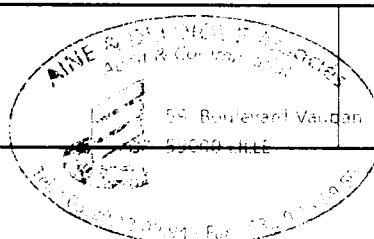
RESULTAT D'EXPLOITATION		162 916	359 114
Opéra. com.m.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 787 866	912 052
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		4 687
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	118 747	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 906 614	916 738
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	759 353	655 391
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	759 353	655 391
RESULTAT FINANCIER		1 147 260	261 347
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 310 176	620 461
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	9 004	1 425
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	276 000	386 000
	Total des produits exceptionnels	285 004	387 425
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	274 625	29 518
	Sur opérations en capital	118 747	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 326	276 492
	Total des charges exceptionnelles	394 698	306 010
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(109 694)	81 415
PARTICIPATION DES SALAIRES		157 675	78 539
IMPOTS SUR LES BENEFICES		111 356	173 414
TOTAL DES PRODUITS		14 396 173	20 906 991
TOTAL DES CHARGES		13 464 722	20 457 068
RESULTAT DE L'EXERCICE		931 451	449 923

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 610 743 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 396 173 euros** et un total **charges** de **13 464 722 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **931 451 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

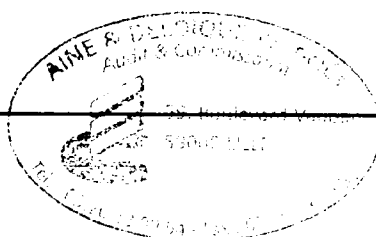
Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Agencements et Aménagements des constructions	5/10 ans linéaire
- Matériel de bureau	3/5 ans dégressif
- Mobilier de bureau	5 ans
- Logiciels	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participation:

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges:

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à **175 489€** et se composent de la manière suivante:

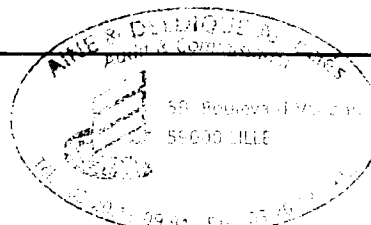
- Une provision à hauteur de **87 033€** suite à une condamnation de 563 436€ confirmée en cour d'appel pour un litige matériel dans lequel l'assureur de la société est en liquidation judiciaire. Un fonds de garantie prend en charge une partie de la condamnation. Il reste à la charge de la société 87 033€.

- La société a également provisionné la somme de **80 362€** au titre de son engagement dans 2 sociétés de construction vente.

- Une provision du montant de la franchise suite à un litige dans une société de construction pour **8 094 €**.

Les Engagements de retraite :

Indemnité de fin de carrière : En utilisant la méthode des unités de crédit projetées, le montant des engagements de retraites est évalué à **56 694€**.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le mode de calcul est le suivant:

- Taux d'actualisation : 2,25%
- Age de la retraite : 65-67 ans
- Taux de charges sociales : 43% Cadres et 40% Employés
- Application de la convention collective
- Départ volontaire : 100% de l'effectif
- Mobilité des actifs : Faible
- Application de la table de mortalité : INSEE 2010

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est enregistré selon l'avancement des prestations de services et des travaux.

Comptabilisation des résultats des SCI non soumis à l'impôt sur le revenu:

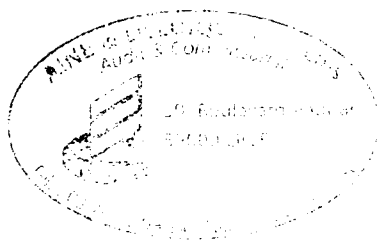
Si la SCI décide de distribuer son résultat bénéficiaire avant l'arrêt des comptes de KIC, le résultat bénéficiaire pourra être comptabilisé chez KIC à la clôture de l'exercice .

Si par contre la SCI décide d'affecter son résultat déficitaire en report à nouveau, aucune écriture ne sera comptabilisée chez KIC à la clôture de l'exercice.

il conviendra néanmoins d'apprécier la pertinence d'une éventuelle provision sur les titres concernés.

Evenements Post Clôture COVID19

Conformément aux préconisations de l'ANC, la société considère cette pandémie comme un événement post-clôture. Eu égard à l'imprévisibilité à laquelle fait face la société, il est impossible à ce stade d'estimer les conséquences de cette crise sur l'activité de la société.

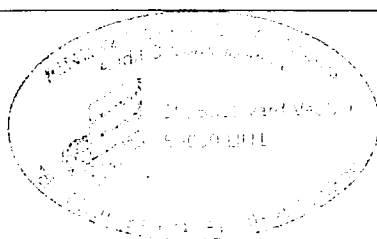


ANNEXE - Element 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	24 186					24 186
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 186					24 186
CORPORELLES	Terrains	385 000					385 000
	Constructions sur sol propre			37 802			37 802
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	7 884					7 884
	Instal technique, matériel outillage industriels	903 419					903 419
	Instal., agencement, aménagement divers	260 545		1 620			262 165
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	231 555		10 595		31 787	210 364
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	8 388		12 582			20 970
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 796 791		62 599		31 787	1 827 603
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	8 265 630		2 327 041		2 060 758	8 531 913
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	39 818		503			39 821
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 304 948		2 327 545		2 060 758	8 571 735
TOTAL		10 125 925		2 390 143		2 092 545	10 423 524



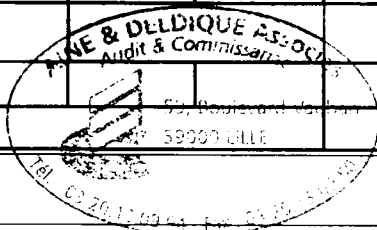
ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	15 819	3 608		19 426
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 819	3 608		19 426
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		770		770
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	6 132	1 577		7 709
	Instal technique, matériel outillage industriels	197 243	22 585		219 829
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	58 021	26 095		84 117
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	168 213	30 976	31 787	167 402
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		429 610	82 004	31 787	479 827
TOTAL		445 429	85 611	31 787	499 253

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 4

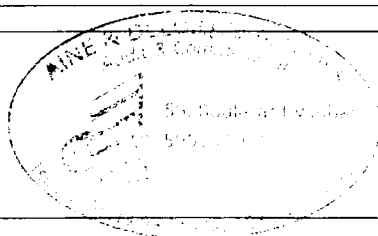
Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	442 921	8 568	276 000	175 489
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		442 921	8 568	276 000	175 489
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	119 867		118 747	1 120
	Sur stocks et en-cours	29 859		29 859	
	Sur comptes clients		1 756		1 756
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	149 726	1 756	148 606	2 876
TOTAL GENERAL		592 647	10 324	424 606	178 365

Dont dotations et reprises {	- d'exploitation	9 850	29 859
	- financières		118 747
	- exceptionnelles	474	276 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.



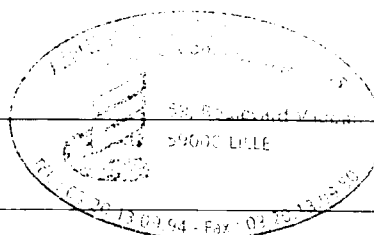
ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	8 350 563	8 350 563	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	39 821	39 821	
	Clients douteux ou litigieux	2 107	2 107	
	Autres créances clients	4 524 799	4 524 799	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36	36	
	Impôts sur les bénéfices	15 487	15 487	
	Taxes sur la valeur ajoutée	529 340	529 340	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	140 536	140 536	
	Charges constatées d'avances	55 597	55 597	
	TOTAL DES CREANCES	13 658 286	13 658 286	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	4 928	4 928		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	695 899	272 098	423 800	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 405 438	2 405 438		
	Personnel et comptes rattachés	382 507	382 507		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	204 295	204 295		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	755 997	755 997		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 783	29 783		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 620	49 620		
	Groupe et associés (2)	1 739 626	1 739 626		
	Autres dettes	420 820	420 820		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 168 814	1 168 814		
	TOTAL DES DETTES	7 857 728	7 433 928	423 800	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		283 395			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		399 980			



ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

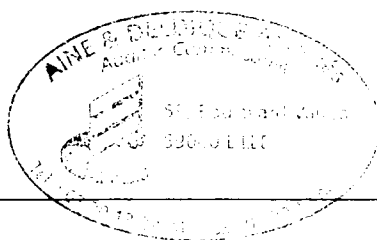
Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes



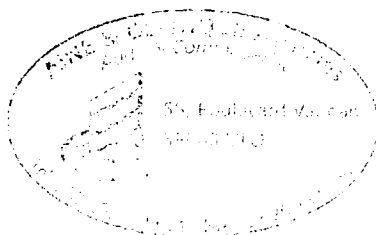
ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		510 114
Autres créances clients <i>CLTS PROD. NON ENCORE FACT.</i>	487 028	487 028
Autres créances <i>FRNS AAR</i>	23 086	23 086



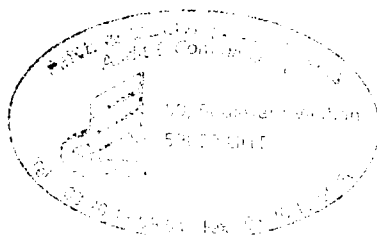
ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

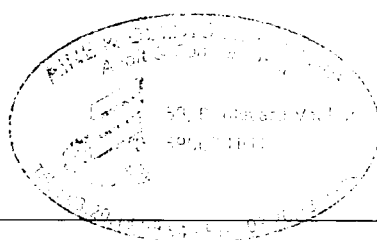
Total des Charges à payer		1 187 358
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 069
INTERETS COURUS NON ECHUS	2 141	
AGIOS BANCAIRES A PAYER	4 928	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		771 407
Fournisseurs factures non parvi	771 407	
Dettes fiscales et sociales		339 288
DETTES FISC. CONGES PAYS	161 883	
PRIMES A PAYER	122 930	
CHARG SOC. CONGES A PAYER	45 795	
EFFORT CONSTRUCTION	3 675	
LSS	3 588	
CHARGES SOC A PAYER	51 728	
ETAT CHARGES A PAYER	9 669	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		9 505
FNP IMMOBILISATIONS	9 505	
Autres dettes		60 088
RRR A ACCORD AVEC ETABL	60 088	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

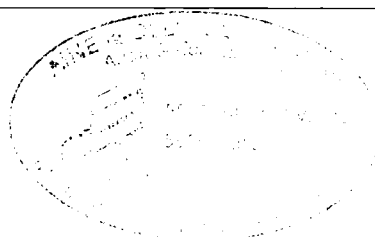
Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		55 597	55 597
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			55 597



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

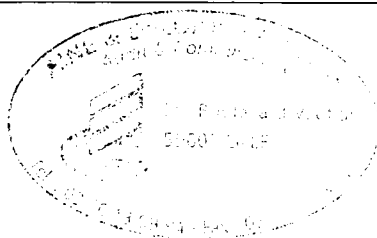
Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 168 814	1 168 814
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 168 814



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

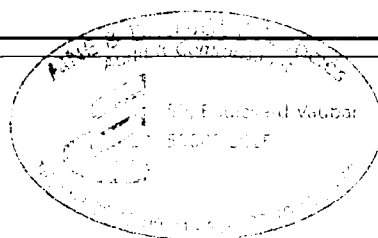
Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		644,00	1 000,0000	644 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		644,00	1 000,0000	644 000,00



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

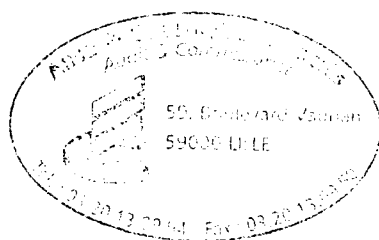
Etat exprimé en euros		31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Cautions données aux organismes financiers pour ses filiales			7 900 000	150 000
Hypothèque et Privilège de prêteur de deniers			1 000 000	
			8 900 000	150 000
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			8 900 000	150 000
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

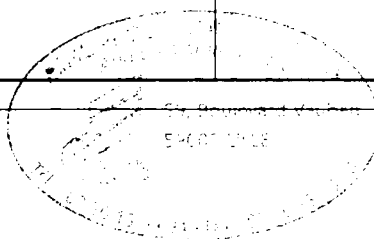
		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		20	
	Professions intermédiaires			
	Employés		10	
	Ouvriers			
	TOTAL		30	



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

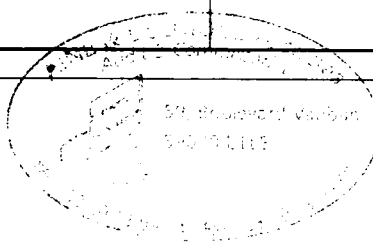
Etat exprimé en euros		31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI OREOM	1 500	99,33	(82 349)		
SCI IVI SIN LE NOBLE	1 500	90,00	(39 359)		
SCI AME	808	70,00	(792)		
SCI AME DE MARCQ	808	70,00	(792)		
SCI ALDGATE	1 500	99,33	(17 040)		
SCI L'ALPHABET	1 500	99,33	(605)		
SCI AERIS	1 500	90,00	(5 884)		
SCI LILLO	1 500	99,33	36 685		
SCI ARCHIMEDE	1 500	99,33	(899)		
SCI NOUVEL' R	1 500	90,00	(65 968)		
SCI EWIDENAIN	1 500	90,00	(64 020)		
SCI LILLE L'AGAPANTHE	2 000	60,00	(49 117)		
SCI PARTAGE	1 500	99,33	(550)		
SCI NOVAE	1 500	90,00	(8 749)		
SCI LETTI	1 500	90,00	(146 547)		
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI RUEIL 18 JUIN 1940	(48 471)	50,00	141 625		
SCI TRANSALLEY DEVELOPPEMENT	358 786	21,00	(7 376)		
SCI HAUTE BORNE ELYSEE RECLUS		50,00			
SCI LILLE MARINE	1 500	50,00			
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

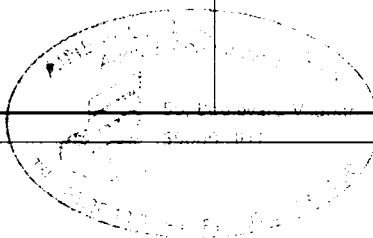
Etat exprime en euros		31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LE CARRE	1 500	99,33	68 019		
SCI TRANSAULEY LOT D	1 500	99,33	(607)		
SCI ZODIAK	1 500	90,00	(3 002)		
SCI LE QUAI	1 500	99,33	(147 067)		
SCI PLURIELLE	1 500	99,33	(3 417)		
SCI AS 313	29 400	99,33	27 900		
SCI EVIDENCE	1 500	99,33	24 825		
SCI MAIA	1 500	90,00	125 342		
SCI LES REFLETS DU LAC	1 500	99,33	(1 230)		
SNC LES REFLETS DE LILLE	1 500	99,33	689 740		
SCI LES FLEURS DE LILLE MAISON	1 500	99,33	(12 460)		
SNC FLEURS DE LILLE	1 500	99,33	19 123		
SCI LE XII	1 500	99,33	50 390		
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LENS GARE LOT 3	862 319	50,00	861 319		
SCI REFLETS INVESTISSEMENT	504 099	50,00	502 599		
SCI LENS GARE LOT 2	986	50,00	(514)		
SCI L'INITIAL	1 500	46,67	554 639		
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LE BIRD			1 500	90,00	(20 405)
SCI POURPRE			1 500	90,00	(36 241)
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					



COPIE certifiée
conforme à l'original

Le Président
Cédric Deleclis
Le 23 août 2021

SAS KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION

1A Rue Jean Walter

59000 LILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

« KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION, S.A.S. »

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

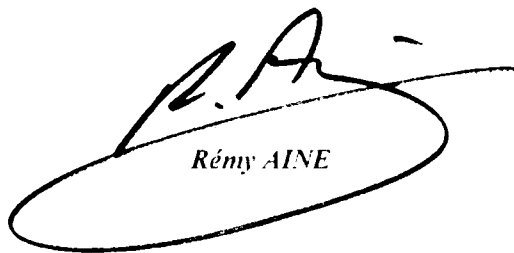
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Lille, le 30 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés


Rémy AINE